

Concerne : Demande de crédit pour la réfection des chemins 2021/2022 (N° ES 4-2021-13A)

Mesdames et Messieurs,

Réunis en séances ordinaires les 13 et 30 septembre 2021, les membres de la commission « Economie et Sécurité » ont examiné la demande de crédit pour la réfection des chemins 2021/2022.

Cette demande de crédit se justifie par les sollicitations du trafic, ainsi que les conditions climatiques, mettant à mal le réseau routier communal. Il est également lié à la décision de conserver un niveau de service adéquat pour l'ensemble des voiries communales.

La demande de crédit a été examinée par les commissaires et une visite de certains chemins a été réalisée, afin de prendre toute la mesure des travaux demandés. Elle se montait initialement à CHF 275'000.- TTC, comprenant des gros travaux routiers, des travaux d'entretien des chemins et des autres frais (traitement des hydrocarbures HAP, réhabilitation de grilles, cunettes et caniveaux, rebouchages de trous et divers imprévus - pouvant survenir sur n'importe quelle route).

Lors de la visite des chemins, la question a été posée de savoir si les chemins sans nom – entre le chemin de la Tuillière-Foëx et le chemin de Borbaz - ne se trouvaient pas dans la future zone de stockage de déchets inertes prévue par le Canton. Après contrôle par les services communaux, il s'avère que ces deux chemins sont bien concernés par la future réalisation de cette zone de stockage. Les commissaires prennent ainsi connaissance que la demande de crédit est remaniée et présentée sans ces travaux, initialement devisés à CHF 46'650.-HT.

Le montant de la demande de crédit est désormais de CHF 227'500.- TTC.

Partie A – Gros travaux d'entretien routier, notamment :

Chemin du Lagnon CHF 29'625.-HT reprise de fondation et enrobés

Parking de l'école, Route de Soral CHF 30'609.95 HT réfection de couche de surface des enrobés

Autres chemins sur lesquels des réfections sont prévues : chemin de Challoux, des Oulaines, des Cornaches, des Fonds, des Grands-Buissons.

Le total de ces travaux se monte à CHF 111'714.50 HT

Une commissaire demande de reporter une nouvelle fois les travaux prévus sur le chemin des Oulaines – secteur Nord-Est (CHF 10'750.00.-HT) arguant ceux-ci non urgents. La commission passe au vote et refuse de retirer ce poste (1 voix pour et 8 voix contre)

Un commissaire demande d'annuler les travaux du chemin du Lagon de CHF 29'625.-HT. Selon lui, l'important trafic existant sur ce chemin nécessite une réflexion plus étendue quant à des mesures complémentaires visant à une réduction du trafic – de transit notamment - dans le secteur. Une commissaire signale toutefois d'être attentifs aux questions de sécurité en cas de dégradations importantes des routes et chemins présentés pour une réfection par les services techniques – il en va de la responsabilité de la Commune en cas d'accident. Le Président propose le vote pour conserver le chemin : 4 voix pour et 5 voix contre. Les travaux sur le chemin du Lagon seront retirés de la demande de crédit.

Partie B - Travaux d'entretien des chemins, notamment :

Chemin sans nom – Chenil SPA, Bois de Chatillon et Bois de Planfonds : réfections de chemins en grave calcaire et reprise d'un collecteur effondré.

Le tout pour un montant de CHF 28'332.50 HT.

Les commissaires ont reçu les explications détaillées par M. Zurbuchen sur la demande de crédit. Ils ont pu poser toutes leurs questions et – notamment lors de la visite – des commentaires et appréciations techniques ont pu être faites sur l'état des routes et chemins visités. Ils prennent acte des modifications apportées à la demande de crédit initiale.

Il ressort des discussions que les commissaires vous recommandent,

Par 9 voix pour (9 membres présents)

D'accepter la demande de crédit N° ES 4-2021-13 pour la réfection des chemins 2021/2022 d'un montant total de **TTC CHF 190'000.-**

Bernex, le 3 octobre 2021

La rapportrice
Ariane Chassot